











Communiqué de presse

Mardi 6 novembre 2025

TAKE KAIR, LAURÉAT DE L'INNOVATION FUND POUR DÉCARBONER L'AVIATION

Une nouvelle étape est franchie pour le projet Take Kair, qui fait partie des lauréats de l'Innovation Fund. L'Agence pour le Climat, les Infrastructures et l'Environnement de l'Union européenne (CINEA), a présélectionné ce projet de production de e-kérosène en vue de l'attribution d'une aide financière. La future usine, implantée sur le domaine du port de Nantes Saint-Nazaire en Loire-Atlantique, permettra la production de 37 000 tonnes de e-kérosène, carburant de synthèse produit à partir d'hydrogène bas carbone et renouvelable. Le projet, porté par Hynamics, la filiale hydrogène du groupe EDF, et Meridiam, Société à Mission d'investissement et de gestion à long terme d'infrastructures publiques durables, contribuera à la décarbonation du secteur aérien et s'intégrera dans un écosystème favorable au niveau régional.

Après une concertation préalable garantie par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) achevée en mars dernier, l'obtention d'une aide de l'ADEME pour ses études d'ingénierie dans le cadre du dispositif CARB'AERO du plan France 2030 en avril, le projet Take Kair est présélectionné aujourd'hui pour bénéficier d'un soutien de l'Union européenne. Cette enveloppe budgétaire va sécuriser la réalisation du projet en co-finançant l'investissement industriel.

Le Fonds pour l'Innovation, géré par l'Agence CINEA de la commission européenne, a vocation à aider les entreprises à investir dans l'énergie propre et notamment l'hydrogène électrolytique, qui intervient dans la fabrication de carburant alternatif en Europe.

Le e-kérosène, produit à partir d'hydrogène renouvelable et bas carbone fait en effet partie des solutions pour limiter les émissions de CO_2 et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Take Kair permettra ainsi de diviser par 5 les émissions de CO_2 par rapport à l'utilisation de kérosène d'origine fossile.

Les obligations d'incorporation mentionnées dans la réglementation européenne (Règlement ReFuel UE) qui s'imposent aux distributeurs de carburant aérien offrent des perspectives importantes de consommation de e-kérozène et donc d'hydrogène bas-carbone et renouvelable jusqu'en 2050. Le déploiement et l'incorporation des carburants de synthèse dans le kérozène sont le principal levier de décarbonation du transport aérien en sus de la sobriété des usages et de l'amélioration de l'efficacité énergétique des aéronefs.

Contacts Presse



Alors que le projet est entré cet été dans la phase de concertation continue, toujours sous l'autorité de la CNDP, ce soutien de l'Union Européenne est un signal très positif donné à l'effort de décarbonation des industries de la région. Take Kair permet indirectement d'électrifier l'aviation sans lui imposer une modification des moteurs des aéronefs et contribue à la transition énergétique des industries de la façade atlantique.

A propos du dispositif CARB'AERO

Le projet Take Kair est également soutenu par le Gouvernement français dans le cadre du plan France 2030 opéré par l'ADEME pour un montant de 16,6 M€. Cette participation contribue au financement de la conduite des études d'ingénierie.

A propos d'Hynamics

Hynamics, filiale du groupe EDF, propose aux acteurs de l'industrie et de la mobilité une offre clé en main de production, de stockage et de distribution d'hydrogène bas carbone et renouvelable, en assurant l'investissement, l'exploitation et la maintenance des ouvrages de production et de distribution. Pour aller plus loin : www.hynamics.com

A propos de Meridiam

Meridiam est une société à mission (B Corp) spécialisée dans le développement, le financement et la gestion à long terme d'infrastructures publiques durables dans trois secteurs d'activités - les services publics essentiels, la mobilité durable et les solutions innovantes bas carbone - et investit dans des PMEs durables en Europe. La société a investi plus de 87 milliards depuis sa création et gère plus de 130 projets à ce jour.

Pour aller plus loin: www.meridiam.com